



En partenariat et avec le soutien de



Stage 2 – Les usages du très haut débit : quels nouveaux métiers pour les territoires ruraux ?

Présentation

L'association Lozère Développement agit pour le développement équilibré et cohérent du territoire de la Lozère, en appui du Département, des Communautés de Communes, des Associations Territoriales et des Chambres Consulaires.

Ses missions :

- promouvoir le territoire, ses potentialités, ses particularités, concourir à l'accueil de nouvelles populations,
- apporter un appui de proximité et une coordination aux acteurs institutionnels du développement,
- contribuer à la solidarité et à l'équilibre du territoire départemental,
- contribuer à l'attractivité de la Lozère et de ses territoires.
- Lozère Développement contribue à l'animation de l'espace ouvert de travail partagé (espace de coworking) de POLEN.

L'action de Lozère Développement est articulée avec celle de l'agence de l'économie et de l'innovation en Occitanie avec laquelle elle articule son action et partage les locaux du Pôle Lozérien d'Economie Numérique – POLEN

Sur proposition de son Bureau (Département, Chambres Consulaires), l'agence d'attractivité, d'accueil et d'innovation territoriale de la Lozère, Lozère Développement, porte l'opération « Le Studio ».

Ce programme repose sur trois missions étudiantes de prospective territoriale et d'émergence de projets, sur des thématiques stratégiques pour le développement du territoire.

Ces stages se dérouleront entre les mois d'avril et d'octobre 2018, sur une période de 4 à 6 mois selon les agendas des étudiants mobilisés.

L'objectif est d'explorer des axes de développement stratégiques pour la Lozère, à un horizon de 5 à 10 ans. Les étudiants pourront mutualiser une partie de leur travail de diagnostic et de terrain et s'appuyer sur la mobilisation des acteurs locaux engagés dans le soutien à cette opération. Leur travail se trouvera

ainsi facilité par des mises en relation préparées avec les parties prenantes qui évoluent dans l'environnement de leurs sujets.

Chaque stagiaire sera encadré par un comité de suivi, composé d'un tuteur, Chargé de mission membre de l'équipe de Lozère Développement, d'un dirigeant d'entreprise et d'un élu du Conseil Départemental. L'ensemble de l'opération « Le Studio » est suivi par un comité de pilotage composé du bureau de Lozère Développement, le l'agence régionale de l'économie et de l'innovation en Occitanie et des chefs d'entreprises mobilisés dans le suivi des stages.

Le stage

Chef d'entreprise référent : en cours de détermination

En lien avec les Services du Département impliqué dans le plan Très Haut Débit

Conseiller départemental référent : Henri BOYER, Président de la Commission des infrastructures

Tuteur du stage Lozère Développement : Vincent GATIN

Contexte

La Lozère déploie, avec l'Aveyron et le Lot, le premier réseau de fibre optique à l'abonné couvrant 100% de la population à l'échelle de départements. Ce programme s'inscrit dans le Plan France Très Haut Débit, dont l'objectif est de couvrir 100% du territoire en très haut débit d'ici 2022.

Cette arrivée de la fibre optique en remplacement progressif du réseau téléphonique classique, va générer de nouveaux usages par les particuliers et les entreprises.

Cet investissement massif dans une infrastructure d'avenir est aussi l'opportunité de créer en Lozère les conditions d'installation d'entreprises de la filière numérique dont les process sont liés à la fibre optique (logiciel, cloud/saas, multimédia, big data, intelligence artificielle, bâtiments et objets connectés,...).

Sujet

- Réaliser une veille sur les usages permis par la fibre en milieu rural (data center de proximité, open data liés aux mobilités, smart ruralité...). Identification des thinktank nationaux produisant des contenus sur les liens entre numérique et territoires
- Réaliser benchmark des initiatives et expérimentations portés par les territoires ruraux sur la thématique du très haut débit.
- Proposer des pistes prospectives des filières d'avenir pour le territoire.

Missions du stage

- Veille technologique sur base documentaire.
- Enquête de terrain : visite d'entreprises (en Lozère et à proximité : massif central et Occitanie). Entretien avec les dirigeants sur les problématiques de la transition digitale.
- Organisation et animation d'un atelier de prospective (scénarios extrêmes) permettant de dégager les opportunités pour le territoire
- Production de livrables

Les autres sujets de stage du Studio 2018

1 – Quels débouchés pour la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales – PPAM ?

3 – L'économie du bien-être, entre marketing territorial et stratégie d'entreprise, quels projets pour la Lozère ?

Conditions du stage

Candidature

Chaque stage de l'opération « Le Studio » est régi par une convention entre Lozère Développement, l'étudiant et son établissement d'enseignement supérieur. Le lieu du stage est fixé au siège de Lozère Développement, à Mende, avec des déplacements dans le département et la région à prévoir.

Les candidatures sont à adresser à Yaël PETRY, Conseillère « Accueil de Nouvelles Populations » à Lozère Développement. y.petry@lozere-developpement.com 04 66 45 33 00.

Les membres du Comité de pilotage étudient les candidatures au fil de leur arrivée et peuvent se prononcer en quelques jours en cas d'avis favorable. La date limite de réception des candidatures et de sélection des candidats est fixée le **dimanche 25 février à minuit**.

Déroulement du stage

Lozère Développement prend en charge la gratification légale des stagiaires et le remboursement des frais de déplacement et frais de missions engagés dans le cadre du stage avec l'autorisation du tuteur du stage.

La gratification est fixée à 15% du plafond légal de la Sécurité Sociale, pour une durée de 35h00 par semaine. Soit environ 550 € par mois.

Les trois stagiaires disposeront d'un hébergement avec chambre individuelle à Mende, pris en charge par les partenaires de Lozère Développement.